



Le 4 mars 2014

M. James Rajotte, président  
Comité permanent des finances  
Direction des comités et Services législatifs  
Chambre des communes  
131, rue Queen, 6<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
[FINA@parl.gc.ca](mailto:FINA@parl.gc.ca)

Par courriel

**Objet : Étude des systèmes émergents de paiement numérique par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes**

1. L'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS) constitue l'autorité reconnue sur les enjeux, les nouveautés et les tendances du sans fil au Canada. Elle représente les entreprises de cellulaire, de service de communications personnelles, de messagerie, de radio mobile, de sans fil fixe et de satellite mobile, ainsi que des entreprises de développement et de production de produits et services pour l'industrie, notamment des fabricants de combinés et d'équipement, des créateurs d'applications et de contenu, et des fournisseurs de services interentreprises. L'ACTS est heureuse d'avoir l'occasion de participer à l'étude des systèmes émergents de paiement numérique par le Comité permanent et de lui présenter ses commentaires.
2. L'ACTS regroupe un ensemble diversifié d'entreprises concurrentes, mais elles ont toutes un objectif en commun, que plus d'entreprises et de consommateurs canadiens utilisant le réseau sans fil puissent accomplir plus de choses. Au tout premier chef, nous préconisons la croissance, l'expansion et l'utilisation de l'infrastructure numérique du Canada pour favoriser la prospérité sociale, commerciale et personnelle. Nos membres ne se contentent pas de répondre à la demande de bande passante, ils contribuent à stimuler cette demande.
3. Les paiements mobiles constituent un parfait exemple de cet objectif partagé. L'implantation généralisée des paiements de proximité au point de vente à partir d'appareils mobiles exige une collaboration de multiples intervenants, notamment les entreprises de service mobile, les fabricants d'appareils, les émetteurs, les réseaux mondiaux de paiement et les fournisseurs de logiciels sécurisés. De par son statut de chef de file mondial dans toutes ces industries, le Canada a été identifié comme l'un des marchés les plus avancés sur la planète pour ce qui est des paiements mobiles<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir <http://mobilereadiness.mastercard.com/>

4. Le Comité permanent a donc choisi un moment opportun pour entreprendre cette étude des systèmes de paiement numérique. Le Canada est véritablement en position de devenir un chef de file du mouvement mondial des paiements mobiles, pour créer des emplois et des avantages de R et D non seulement en termes de développement de l'industrie canadienne, mais aussi en matière de débouchés d'exportation. Le contexte réglementaire pourrait avoir une influence importante sur la capacité de concrétiser ou non ce rôle de pionnier du Canada dans le secteur des paiements mobiles. L'ACTS aimerait proposer à l'examen du Comité un complément d'information sur le contexte des paiements mobiles au Canada.

### **Le Canada, l'un des pays les mieux préparés au paiement mobile**

5. La technologie du sans fil a engendré une révolution des communications. En combinant les deux technologies habilitantes les plus importantes du XXI<sup>e</sup> siècle, les communications mobiles et l'Internet large bande, les réseaux et dispositifs sans fil ont changé non seulement notre façon de communiquer, mais aussi nos façons de travailler, de nous informer, de naviguer, de collaborer et de se divertir. Les Canadiens ont embrassé cette révolution en plus forte proportion que presque partout ailleurs dans le monde. En 2013, le consommateur mobile canadien moyen utilisait plus d'un gigaoctet de données mobiles par mois, et l'on prévoit que cette consommation atteindra près de huit gigaoctets par mois d'ici 2018<sup>2</sup>.
6. Pour satisfaire cette demande en données, les entreprises canadiennes de sans fil ont réalisé des investissements ayant peu d'équivalents internationaux afin de veiller à ce que les Canadiens puissent compter sur une technologie de réseau parmi les plus rapides et les plus fiables commercialement disponibles dans le monde. En 2012, l'industrie du sans fil a investi 2,6 milliards de dollars dans son infrastructure de réseau<sup>3</sup>, ce qui place le Canada au troisième rang parmi les pays de l'OCDE en matière d'investissement en immobilisations par abonné<sup>4</sup>. On prévoit également que d'ici 2016, près de 80 % des téléphones intelligents auront une capacité de communication en champ proche (CCP), élargissant ainsi la clientèle des paiements mobiles<sup>5</sup>. La demande canadienne de données par téléphone intelligent et les investissements réalisés par les exploitants de réseau et les fabricants d'appareils pour répondre à cette demande créent un contexte favorable à une vaste adoption du paiement mobile au Canada.
7. Les détaillants et l'industrie des paiements du Canada ont également déployé l'infrastructure nécessaire au soutien des paiements mobiles. L'Association des banquiers canadiens estime qu'environ 5 % des marchands accepteurs de carte au Canada acceptent des transactions par CCP, plus du double de la proportion aux États-Unis (2 %) <sup>6</sup>. Toutefois, ce sont surtout les grands détaillants qui mènent la charge; MasterCard rapporte que 19 des 25 plus grands détaillants au Canada acceptent ou prévoient accepter sa fonction de paiement par CCP, PayPass.<sup>7</sup>

---

<sup>2</sup> Source : Cisco, *VNI Mobile Forecast Highlights, 2013 – 2018*.

<sup>3</sup> Source : Nordicity, *The Benefit of the Wireless Telecommunications Industry to the Canadian Economy in 2012*.

<sup>4</sup> Source : Bank of America Merrill Lynch Global Wireless Matrix.

<sup>5</sup> Source : Business Wire, Research and Markets: *Canadian Payments Forecast - 2012 - By 2016 a Substantial Reduction in Cash Transaction Volumes is Expected in Canada*.

<sup>6</sup> Source : NFC Times, *Google's Schmidt predicts contactless terminal rollout*, juin 2011.

<sup>7</sup> Source : *Canadians are leading in adoption of MasterCard PayPass Tap & Go Technology*, MasterCard Cashless Conversion Blog, le 2 novembre 2012.

8. Le Canada est effectivement prêt à devenir un pionnier de l'industrie des paiements mobiles, en position unique pour définir la tendance mondiale de tout un secteur. Un tel statut d'initiateur présenterait de vastes avantages. Les consommateurs et les détaillants canadiens profiteraient de l'efficacité immédiate des options de paiement mobile, et les développeurs canadiens du paiement mobile auraient l'occasion d'exporter leurs savoir et leur technologie partout dans le monde.

**Le cadre des politiques devrait contribuer à assurer au Canada la concrétisation de son rôle potentiel de chef de file mondial des paiements mobiles**

9. Compte tenu des avantages considérables inhérents à la position du Canada comme chef de file mondial des paiements mobiles, freiner inutilement l'implantation des paiements mobiles aurait de graves conséquences. L'ACTS a constaté une certaine réticence chez des intervenants, en particulier à l'égard d'enjeux de sécurité et de frais imprévus. Ces préoccupations ne concordent pas avec la réalité des paiements mobiles.
10. Comme on l'a mentionné, la grande priorité de tous les membres de l'ACTS porte sur la croissance, l'expansion et l'utilisation de l'infrastructure numérique du Canada. L'utilité et l'ubiquité croissantes des appareils mobiles, et non les frais par transaction, motivent les fournisseurs de service sans fil au Canada à proposer des options de paiement mobile. L'expérience internationale a démontré que les fournisseurs de service sans fil qui tentent d'accaparer un pourcentage des transactions de paiement mobile ne font que retarder l'implantation et les avantages globaux des paiements mobiles. En fait, au plan purement technologique, le terminal de paiement par CCP ne peut pas distinguer un paiement d'une carte sans contact d'un paiement par appareil mobile avec fonction de CCP, et il n'est donc pas possible d'imposer des frais supplémentaires pour les paiements de proximité effectués par appareil mobile. De même, les fournisseurs de service sans fil n'ont aucun registre des transactions de paiement effectuées par leurs abonnés au moyen de leur appareil sans fil.
11. Qui plus est, les paiements de proximité effectués par un appareil mobile sont sécurisés. Les options de paiement mobile sont dans la continuité des modalités établies de sécurité pour les cartes sans contact, exigeant l'engagement actif de la fonction de CCP depuis à la fois le terminal de paiement et l'appareil mobile. Également, puisque le paiement provient de ce qui est en fait un ordinateur de poche, l'émetteur peut adapter les caractéristiques de sécurité à chaque option de paiement mobile.
12. L'écosystème des paiements mobiles ne fonctionne vraiment que lorsqu'une masse critique de consommateurs ont accès à la majorité des options de paiement établies sur une grande variété d'appareils, et depuis la plupart des fournisseurs de service sans fil. L'industrie a tout intérêt à ce que cette prolifération se concrétise. La recherche d'options comportant des frais par transaction ou à sécurité incomplète retarderait l'implantation, et irait ainsi à l'encontre des objectifs des fournisseurs de paiement mobile. De même, des règles ou règlements visant à résoudre des problèmes inexistantes empêcheraient l'implantation. L'ACTS avance respectueusement que le gouvernement devrait veiller à ce que les conditions du marché favorables au déploiement à grande échelle des paiements mobiles ne soient pas perturbées.

**Conclusion**

13. La technologie mobile continue de révolutionner la façon dont les Canadiens communiquent, travaillent, s'informent, naviguent, collaborent et se divertissent. Bientôt, elle révolutionnera la façon dont les Canadiens paient les produits et services au point de vente. Plus important encore peut-être, si nous poursuivons sur

notre lancée actuelle, le Canada jouera un rôle de premier plan dans la définition de l'environnement des paiements mobiles partout dans le monde.

14. Tous les intervenants de l'industrie, exploitants de réseau mobile, fabricants d'appareils, émetteurs, réseaux mondiaux de paiement et fournisseurs de logiciels sécurisés, travaillent à assurer une adoption rapide et étendue des paiements mobiles. Les options de paiement depuis des appareils mobiles sont simples et sécurisées, et généralement conçues selon le modèle des paiements par carte sans contact au titre du processus et du coût. En fait, notre capacité de perturber le moins possible l'industrie actuelle des paiements en exploitant des habitudes de paiement et une infrastructure établies aidera le Canada à saisir l'occasion de devenir un chef de file mondial des paiements mobiles.

\*\*\*Fin du document\*\*\*